Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 7 Novembre 1900. No. 51

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis ..$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront inserées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LAURIER, LE FRANCAIS.

Sous ce titre, le *Moniteur Acadien* expose la conduite indigne que M. Laurier a tenue envers les Acadiens depuis qu'il est au pouvoir:

"Le principal argument des orateurs et des journaux libéraux, quand ils s'adressent aux Canadiens et aux Acadiens, c'est que Sir Wilfrid Laurier est de sang français, et que ce titre lui mérite notre confiance, notre appui, nos votes. Nous trouvons le même refrain dans nos journaux libéraux acadiens.

"Nous avons déjà dit notre pensée là-dessus: M. Laurier, comme tous les autres hommes publics, doit être jugé par ses œuvres et par ses actes, et non pas uniquement au point de vue de son origine et de sa langue maternelle. Les actes et la politique du gouvernement Laurier méritent-ils notre approbation ou notre condamnation? Voilà ce qu'il faut décider, et pas autre chose.

"Nous croyons avoir amplement prouvé dans ces colonnes que le gouvernement a manqué à toutes ses promesses et renié tous ses engagements, et que sa politique n'a rien qui le recommande aux suffrages populaires. De ce chef il n'a pas droit à la confiance publique.

"Mais puisqu'on fait une si grande parade de la nationalité de Sir Wilfrid Laurier pour capter vos voix, il ne sera pas déplacé, il est même juste et raisonnable que les Acadiens se demandent de quel avantage et à quoi leur a servi la présence de M. Laurier à la tête du gouvernement. Nos intérêts nationaux ont-ils avancé, avons-nous fait des progrès, pris de l'ascendant politique sous la direction du parti libéral et de son chef canadien-français?

"Quand les conservateurs sont sortis du pouvoir, en 1896, nous avions un juge de la cour suprême acadien et deux sénateurs acadiens: l'hon. Pascal Poirier, nommé en 1885 pour le Nouveau-Brunswick, et l'hon. Joseph O. Arsenault, en 1893 ou 1894, pour l'Ile du Prince-Edouard. En 1897, la mort nous enleva ce dernier, et son siège au sénat devint vacant. Immédiatement, l'hon. S. F. Perry, qui représentait alors Prince-Ouest aux communes, revendiqua la place pour ses compatriotes acadiens. C'était en décembre. Rien ne se fit avant l'ouverture des chambres. Alors qu'étant rendu à Ottawa, M. Perry, appuyé du sentiment unanime de ses compatriotes acadiens, fit valoir ses titres auprès de Sir Wilfrid Laurier et de Sir Louis Davies. M. Perry ne doutait nullement que la place lui serait donnée et immédiatement. Il rencontra des entraves. M. Yeo lui aussi insistait sur sa propre nomination. M. Perry tomba malade, de désenchantement, de découragement et de chagrin, nous a-t-on affirmé, et nous le croyons sans peine. Il n'y avait peut-être pas un homme dans toute l'Ile Saint-Jean qui eût fait autant de sacrifices pour le parti libéral que M. Perry. A son âge, il avait autant de droits au repos et à cette honorable retraite que ses compatriotes de l'île à leur juste part de représentation au sénat. Le refus de Sir Wilfrid Laurier était de nature à le démoraliser, à le blesser au cœur. M. Perry mourut enfin dans le cour de la session sans avoir eu la consolation de faire reconnaître ses services par les siens.

"La mort nécessitait une nouvelle élection dans Prince-Ouest. Le gouvernement voulait remporter le siège. M. Etienne E. Gallant, de Richmont, libéral éprouvé, et qui avait représenté son district dans la chambre d'assemblée, appuyé des Acadiens de l'île, réclama à la mort de M. Perry, le siège de feu M. le sénateur Arsenault. Sir Wilfrid et Sir Louis Davies lui faisaient bonne façon et lui donnaient à entendre, ainsi qu'à ses amis, qu'il serait nommé après l'élection. M. Yeo lui-même disait partout que lui-même ne la voulait pas, que ce serait M. Gallant qui l'aurait. L'élection eut lieu et le candidat libéral fut élu, grâce au concours de M. Gallant et de ses amis. Et après...... après l'élection, ce fut M. Yeo qui fut nommé sénateur, et les droits des Acadiens comme les titres de M. Gallant à cette distinction furent foulés aux pieds par Sir Wilfrid Laurier et son collègue, Sir Louis Davies! Et les Acadiens de l'île perdirent leur sénateur.

"Un peu plus tard, le juge Alley, de Charlottetown, qui représentait les catholiques sur le banc de la cour de comté, mourait lui aussi. Et le gouvernement de M. Laurier, le Français, avait encore la chance de se rattraper en nommant un catholique et un Acadien à ce poste de juge. Il y a à Charlottetown un avocat acadien, M. Blanchard, enfant de Rustico. C'est un bon avocat, un homme comme il faut, un homme digne en un mot de monter sur le banc. Il avait de l'expérience, des connaissances étendues et une réputation sans tache. Ses amis, ses compatriotes, préconisèrent sa nomination, et s'adressèrent à Sir Louis Davies et à Sir Wilfrid Laurier, le Français. Malgré leurs démarches, leur insistance, la justice de leur cause et la compétence de leur candidat, Sir Wilfrid Laurier, le Français, passa outre et nomma un M. Warburton, politicien cher au cœur de Sir Louis Davies. Pas d'affaires, pour un Acadien!

"Pas longtemps après, la mort enleva un des sénateurs de la Nouvelle-Ecosse. Immédiatement les Acadiens de la province, qui ne sont pas encore représentés au sénat, se remuèrent et firent signer des requêtes demandant au gouvernement de Sir Wilfrid, le Français, de leur donner un sénateur. Il y a à la Nouvelle-Ecosse quatre députés acadiens libéraux, et deux conseillers législatifs libéraux; mais on objectait qu'il n'était pas sage de déranger leur représentation. Alors il restait, en dehors des chambres, un excellent Acadien libéral, parfaitement digne d'être élevé au sénat—nous voulons dire M. François G. J. C de la Baie Sainte-Marie. Il restait aussi M. Val. A Landry, de l'Evangéline, qui n'a pas ménagé ses peines pour le parti libéral. Mais on avait à peine eu le temps de se regarder et de se concerter qu'on annonçait brusquement qu'un riche industriel et marchand libéral de Pictou était nommé au sénat!

"Vers le même temps, un sénateur du Nouveau-Brunswick—de la rive nord—descendit dans la tombe, laissant une vacance à remplir. Ici au moins, se disaient les libéraux, M. Blair et Sir Wilfrid, le Français, ne vont pas manquer de choisir un des principaux Acadiens de la pléiade libérale pour le coiffer de cet honneur. Plusieurs firent valoir leurs titres, entr'autres l'hon. Oliver J. LeBlanc, de Kent, qui s'était tant de fois morfondu pour plaire à M. Blair et à Sir Wilfrid, le Français. Il fit signer des requêtes nombreuses et se croyait à peu près sûr d'entrer dans l'auguste assemblée des sages vieillards pour y représenter les siens conjointement avec l'hon. M. Poirier. Les services qu'il avait rendus aux libéraux depuis 1882 ne se comptaient plus. Son expérience parlementaire datait de loin, et, surtout, les Acadiens du Nouveau-Brunswick avaient droit à deux sénateurs. Mais, crac! pas d'affaire! 'No Frenchman need apply' à Laurier, le Français! Ce fut dans la bouche d'un riche marchand de Moncton que la belle poire tomba.

"On se plaît à dire que le gouvernement libéral est l'ami des pauvres gens. Est-ce par dérision qu'on parle ainsi? Il est à noter que tous les Acadiens qui aspiraient à ces belles places de sénateur étaient des gens à l'aise si vous voulez, mais relativement pauvres sous le rapport de la fortune. Il n'est pas moins digne de remarque que les trois hommes de langue anglaise nommés au sénat dans les circonstances que nous venons de rapporter étaient des hommes fortunés, pouvant disposer de milliers de piastres avec une grande facilité.

"Voilà le record du gouvernement Laurier, le Français, en ce qui concerne les Acadiens des provinces maritimes; voilà la conduite du gouvernement qu'on représente comme l'ami et le protecteur tout particulier du pauvre.

"Qui donc votera pour Laurier parce qu'il est Français?"

L'ELECTION DE WINNIPEG CENTRE

Les conservateurs ont encore enlevé, haut la main, cette élection provinciale. Nous en félicitons le gouvernement et l'élu, M. Taylor.

Ce résultat offore ceci de particulier, que c'est la première fois que cette division électorale depuis son existence, envoie siéger un député conservateur à la législature.

Rien ne saurait mieux établir la force du mouvement qui tend à débarrasser le pays des administrations libérales, dont le dossier regorge d'actes ineptes ou pervers.

A la précédente élection le candidat libéral avait été élu par 115 de majorité. M. Taylor est aujourd'hui élu par 158 de majorité. C'est un déplacement de près de trois cent votes.

C'est la deuxième victoire du gouvernement Roblin en l'espace de huit jours. C'est de bon augure pour la réélection de M Roblin lui-même, qui doit faire ratifier par ses constituants son acceptation d'office. Il est probable que cette réélection se fera par acclamation.

Les Notres aux Etats-Unis

SOUTHBRIDGE

—Mlle Rosanna Proulx s'est fait écraser un doigt dans une presse à la fabrique de lunettes "American," ces jours-ci. M. le Dr Généreux a dû en pratiquer l'amputation. Le doigt écrasé est l'index de la main gauche.

FITCHBURG

—M. et Mme J. H. Richard et M. Joseph Dulude ont failli se faire tuer, en se rendant en voiture à East Princeton. Leur cheval, effrayé, prit le mors aux dents; la voiture fut retournée sans dessus dessous et tous trois furent contusionnés. M. Dulude a finalement maitrisé l'animal fringant.

MARINETTE, WISC.

—La maison et les dépendances, sur la ferme de M. John Rondeau, ont été détruites par un incendie, samedi dernier. Les dommages sont considérables.

—M. et Mme Magloire Sauvé ont célébré leurs noces d'or. Leur mariage a été béni de nouveau par le rév. L. A. S. Caron, qui leur a fait une jolie allocution de circonstance. Le soir il y eut, à leur résidence, soirée de famille, pendant laquelle une bourse en or fut présentée aux deux vieillards par leurs enfants.

NOUVEAU FEUILLETON

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nons publierons prochainement un ouvrage célèbre:—

LE ROMAN D'UN JESUITE

Un bon nombre de personnes tiendront sans doute à s'abonner au MANITOBA, à cette occasion.

Afin de leur donner plus de temps pour nous écrire, nous publierons auparavant une bluette qui couvrira deux ou trois numéros du journal. Puis viendra—

LE ROMAN D'UN JESUITE

On peut prendre notre parole que c'est intéressant au plus haut point.

DECLARATIONS DE M. H. J. MACDONALD

Si je suis élu, a-t-il dit, je m'engage à user de toute mon influence pour faire enlever les droits de douanes sur les instruments d'agriculture.

C'est, en effet, la politique des conservateurs, de promouvoir les intérêts agricoles et soulager les cultivateurs. C'est pour cela que les Massey-Harris, qui étaient des conservateurs, se sont en allés dans les rangs libéraux. Ils ont peur que les conservateurs, arrivant au pouvoir, les obligent, en brisant les **COMBINES**, de baisser le prix de leurs instruments d'agriculture.

Le Manitoba.

Mercredi 7 Novembre 1900

UNE REVENDICATION.

Echo du Passage du Gouverneur-General à Saint-Albert, T. N.-O.

Nous demandons à nos lecteurs de parcourir avec attention le document suivant. C'est l'adresse du vénérable évêque de Saint-Albert à Son Excellence le Gouverneur-Général, au passage de ce dernier dans la petite ville épiscopale du pieux et illustre prélat.

Son Excellence a daigné se rendre à Saint-Albert pour donner une marque d'estime au vieil évêque malade, et à la population qui l'entoure. Nous lui en savons gré.

D'une autre part, Mgr. Grandin a rendu témoignage à cette condescendance de Son Excellence, et l'en a remerciée en termes vivement sentis. Mais combien aussi le pieux évêque de Saint-Albert a su être grand en face de cette puissance civile! Avec quelle netteté et quel éclat il a rappelé les maux du peuple catholique de l'Ouest Canadien! Et avec quelle fierté il a su revendiquer nos droits nationaux! Quel contraste avec la servilité qui se manifeste en tant d'autres lieux!

Nous prions Sa Grandeur d'agréer à cette occasion l'hommage de notre vénération et de notre gratitude, pour Elle et pour tous ceux au nom de qui Elle a parlé:

A Son Excellence le très honorable Sir Gilbert John Ellio Murray Kynsmond, Comte de Minto, etc., Gouverneur Général du Canada.

Excellence.

Je commence par remercier Votre Seigneurie d'avoir daigné venir jusqu'à nous. Sans doute la plupart des citoyens qui sont si heureux de vous voir ici, se seraient fait un devoir d'aller saluer Votre Excellence à Edmonton et de lui présenter leurs hommages. Mais ils n'auraient point été satisfaits comme ils le sont en vous voyant au milieu d'eux. Comme moi, ils comprennent que vous êtes venus pour nous. Sujets de notre Gracieuse Souveraine, nous lui sommes d'autant plus sincèrement loyaux et dévoués, que nous savons que toute autorité vient de Dieu et par là-même nous regardons Sa Majesté et ses représentants, comme les délégués de Dieu, dans l'ordre temporel. Ainsi notre loyauté est d'autant plus élevée, notre fidélité d'autant plus sincère, qu'elle a Dieu pour principe et pour fin.

Excellence, le plus grand nombre de ceux qui sont venus saluer ici Votre Seigneurie, après s'être expatriés aux Etats-Unis, sont venus avec bonheur dans notre Nord-Ouest, convaincus qu'ils y retrouveraient, comme dans le reste du Canada, leurs libertés religieuses et scolaires, aussi bien que leur langue, respectées et protégées. Ils ont éprouvé une cruelle déception, mais ne peuvent désespérer que justice leur soit rendue. Ils tiennent d'autant plus fortement à ce que leurs enfants conservent la langue de leur mère et que pour cela on la leur enseigne dans les écoles, qu'ils constatent, sur ce point, l'opposition systématique de nos gouvernants.

Lors de l'annexion de notre territoire au Canada, nous étions la majorité. Nous sommes, je puis l'affirmer, les premiers colons du pays et ce sont surtout les Métis, descendants de Canadiens-français par leurs pères, qui avec l'aide de leurs missionnaires, ont rendu le pays habitable et colonisable. Nous sommes donc en réalité les aînés, parmi les sujets de Sa Majesté. Nous ne demandons pas que les nouveaux venus soient moins libres que nous, mais il n'est que juste que nous le soyons autant qu'eux. Je supplie donc Votre Excellence d'intervenir pour cela; le bien-être général et la paix du pays le demandent.

A Son Excellence Lady Minto.

Madame.

J'ai aussi à remercier Votre Excellence de l'honneur que vous nous faites en venant nous visiter. Déjà le R. P. Lacombe, mon dévoué Vicaire Général, a reçu une grande faveur par l'entremise de Votre Excellence. C'est le portrait que notre Gracieuse Souveraine a bien voulu ellemême lui envoyer. Il orne aujourd'hui mon salon et nous y voyons avec plaisir votre signature, certifiant sa haute et noble provenance. Tous, évêques et missionnaires du diocèse de Saint-Albert, partageons la reconnaissance du R. P. Lacombe et voyons, en ce que vous avez fait pour lui, une grande preuve de sympathie dont nous sommes tous heureux et honorés.

† VITAL J. GRANDIN, O.M.I.,
Evêque de Saint-Albert.

Au nom de son digne coadjuteur, de tous les missionnaires et congrégations religieuses et au nom de tous les catholiques de Saint-Albert.

L'ATTITUDE DE LA "PRESSE"

La nouvelle attitude de la *Presse* fait la joie de gens qui naguère lui disaient des sottises. Les feuilles libérales reproduisent avec complaisance ses récents articles. Or, on peut voir par la reproduction suivante ce qu'est la véritable opinion de la *Presse* sur le gouvernement Laurier.

C'est un article éditorial de la *Presse*, publié le 9 août dernier. sous le titre: "Ce que ne sera pas leur programme":

"Certains journaux ministériels," disait la *Presse*, "se perdent en conjectures sur ce que pourra être le programme du parti conservateur à la prochaine élection générale.

"Pourquoi ne se demandent-ils pas plutôt si leur gouvernement aura un programme pour luimême. Et dans l'affirmative, pourquoi ne nous disent-ils pas ce que sera ce programme? Ils en seraient fort empêchés, mais nous pourrions bien, par exemple, sans effort herculéen d'imagination, dire ce que ne sera pas ce programme.

"De la question des écoles, planche maîtresse de la plateforme pseudo-libérale de 1896, il ne saurait être question. On a trop crié sur tous les tons que la question est réglée et que si elle ne l'est pas, c'est à Hugh John qu'il convient de s'adresser. L'électeur ne se laissera pas leurrer par cette récente découverte qui jure avec l'insistance qu'a mise le parti ministériel, six années durant, à forcer le gouvernement conservateur fédéral à régler cette affaire.

"Il sera question de l'imbroglio des écoles de moins en moins réglé, mais cette fois l'armée libérale, sortie enfin de ses Torres-Vedras, sera sur la défensive et contrainte d'expliquer SON INQUALIFIABLE LACHETÉ.

"M. Laurier pourra-t-il présenter aux 'tempéranciers' les assurances d'une loi de prohibition comme il faisait en 1896, pour capter les votes nombreux de ces intransigeants? Non.

"M. Laurier pourra-t-il répéter qu'arrivé au pouvoir il abolira les droits de douane sur tous les articles d'importation, droits que les orateurs libéraux qualifiaient de taxes odieuses écrasant le pauvre peuple qui sue et paie pour les riches!!

"M. Laurier osera-t-il parler de l'abolition des monopoles, lui qui a introduit le plus accapareur de tous les monopoles, le 'Standard Oil Co.,' tué par là l'industrie nationale de l'huile pétrolière du Canada, sans compter les faveurs exorbitantes dont il a comblé tous les autres 'trusts' du pays?

"M. Laurier pourra-t-il nous dire qu'il va arrêter l'émigration du Canada, alors que dans la province de Québec elle sévit comme jamais avant ce jour?

"M. Laurier pourra-t-il crier au scandale à propos de subventions aux chemins de fer, quand on le voit subventionner au double des lignes de chemins de fer inutiles au public, mais indispensables, dit on, au maintien des journaux de parti?

"M. Laurier pourra-t-il crier à l'économie, quand il a presque doublé les dépenses de l'administration?

"M. Laurier ne voudra pas sûrement prôner la réciprocité de commerce avec les Etats-Unis, quand il vient de se lier irrévocablement à l'Angleterre. Ce n'est pas lui qui répètera ce qu'il disait de la valeur du marché américain comparé au marché anglais. A ses yeux, nos voisins offraient le débouché le plus désirable à nos produits agricoles et manufacturiers, pendant que l'Angleterre, sous ce rapport, ne venait qu'au second rang. Tout cela est changé maintenant dans les idées si SUCCESSIVES du premier ministre, et au risque de se mettre le monde entier à dos, il ne trouve de bon que le marché anglais auquel il SACRIFIE notre propre industrie nationale.

"Ce n'est donc pas de ses sujets de politique fiscale que le premier ministre pourra entretenir son cher peuple, CAR PERSONNE NE VOUDRAIT CROIRE A DE NOUVELLES PROMESSES: le traité de réciprocité, après l'échec de la conférence, est allé rejoindre tous les projets ajournés aux calendes grecque.

"De quoi donc parlera M. Laurier, ses journaux et ses orateurs de hustings?

"De la prospérité du pays! Elle est générale dans le monde entier et chez nous, le chiffre des exportations doit d'être augmenté aux achats nécessités par l'épouvantable guerre du Sud-Africain. Quand on aura mis dans un des plateaux de la balance les bénéfices réalisés par le Canada et dans l'autre les désastres irréparables que nous réserve la politique impérialiste du cabinet, ce dernier ne l'emportera pas dans l'affection de l'électorat.

"M. Laurier nous parlerait peut-être de l'abnégation de son parti, du désintéressement de sa vieille garde, qui ne se bat pas; qui veut encore moins nourrir, mais se décime et se rend en masse pour prendre refuge dans les gras fromages des divers services publics.

"En moins de cinq ans, ce ministère de tous les talents présente le SPECTACLE DE TOUTES LES FAIBLESSES, APRÈS AVOIR SEMÉ, SUR SON PASSAGE, L'IVRAIE DE L'INJUSTICE QUI RAVALE LES NATIONS, AIGUISE TOUS LES APPÉTITS VILAINS, PERPÈTRE TOUS LES MÉFAITS ADMINISTRATIFS QU'IL REPROCHAIT À SES PRÉDÉCESSEURS.

"M. Laurier ne se vantera pas, sans doute, des projets du Yukon, ni du premier marché—échoué heureusement—du Drummond, ni de la construction du Crow's Nest à un million tout près de plus que les conservateurs ne devaient payer.

"Le contrat de la vitaline—de peu de conséquence aux yeux d'hommes de finances, qui ne touchent à rien de moindre que des affaires de $30,000 et de $100,000, sera jugé autrement par les électeurs; car il y a là le crime d'avoir procuré à des militaires, sous prétexte de vivres d'urgence, de vulgaires rations de camp.

"Ce n'est pas de ce marché scandaleux que se vantera M. Laurier, et il se gardera bien d'intercaler dans son programme la recommandation des méthodes Devlin-Borden pour l'approvisionnement de nos troupes en campagne.

"De quoi donc parlera Sir Wilfrid? En vérité, nous serions bien aise de le savoir du *Globe*, qui affirmait, l'autre jour, que Sir Charles Tupper aurait fort à faire pour déterrer un programme présentable aux habitants du Canada."

ENCORE UN MECONTENT.

Il Déserte les Rangs du Parti Libéral.

Le nombre de libéraux éminents qui annoncent publiquement qu'ils ne peuvent plus suivre l'homme à la mascarade, augmente continuellement. La lettre suivante de M. Alex. Hamilton, de McGregor, Manitoba, qui vient de faire sa demande d'admission dans l'association locale conservatrice, est une autre preuve du changement opéré dans l'opinion publique parmi les membres consciencieux du parti libéral qui sont dégoûtés de l'administration Laurier:

"Messieurs,—Je serais heureux que vous entriez mon nom sur la liste des membres de votre association. Vous serez certainement surpris de recevoir cette demande de ma part, sachant que depuis plus de vingtcinq ans, j'ai été l'un des partisans de l'hon. Alexander McKenzie. De même que plusieurs autres libéraux, j'avais pensé, il y a déjà longtemps, lorsque nous avons gagné la bataille aux polls, que les réformes depuis si longtemps proposées deviendraient une réalité; que le tarif exorbitant serait changé, que les dépenses publiques seraient diminuées; que les dépenses d'administration seraient déduites; que les dons gratuits de nos domaines publics cesseraient; et pourquoi avais-je raison de m'attendre à cela? Parce que Laurier et tous les candidats libéraux l'avaient promis. Parce que le *Globe* et toute la presse libérale l'avait annoncé. On nous avait promis du pain et l'on nous a donné une pierre, et maintenant le premier ministre du Canada nous dit que nous ne pouvons pas nous attendre à un changement avant cinquante ans. Puisque le parti libéral en est venu à cette conclusion, alors, de même que Joseph Martin, je dis: 'Qu'il vaut mieux que le gouvernement qui a inauguré le tarif, continue à l'administrer.' Si les nouveaux chefs du gouvernement libéral avaient dit, il y a quelques années, que la dette publique était trop peu élevée et qu'il fallait l'augmenter, que les dépenses d'administration étaient trop petites et qu'ils allaient les augmenter, est-ce que j'aurais voter pour eux? Non. Alors, comment pourrais-je, de même que tous les libéraux indépendants, agir de cette manière maintenant?"

LE GOUVERNEMENT ACTUEL JUGE PAR L'UN DES FONDATEURS DU PARTI LIBERAL

L'hon. Geo. Brown, maintenant décédé, mais qui fut longtemps l'esprit dirigeant du parti libéral, s'écriait un jour dans l'enceinte du parlement:

"Lorsqu'un homme public adopte certaines opinions, fait de l'agitation dans le pays à l'appui de ces opinions, se sert de l'influence que peuvent avoir ces opinions sur le peuple pour renverser un gouvernement et qu'ensuite, lorsqu'il a atteint le pouvoir, se moque de ses professions de foi politique et jette au vent ses principes, il frappe à la racine de la moralité publique."

Eh bien! c'est ce qu'a fait le gouvernement actuel. Il a renié tous les principes au nom desquels il a capté la confiance publique; il a violé toutes ses promesses de 1896 et d'avant. Il a, par conséquent, porté une sérieuse atteinte à la moralité publique.

Nul homme qui y songe sérieusement ne devrait donner son appui à un tel gouvernement ou aux candidats qui se présentent à l'ombre de son drapeau.

Les mœurs publiques en politique tendent à descendre. C'est au peuple de réagir contre cette tendance en infligeant aux coupables la correction qui est entre ses mains: le renvoi d'office.

Par raison d'honnêteté politique, votez donc contre le gouvernement Laurier et ses candidats.

Interessante Comparaison

A Propos de Chemins de Fer

Ils avaient toujours condamné les subventions aux compagnies de chemin de fer, et s'engageaient à y mettre fin, du moment qu'ils arriveraient au pouvoir.

A la session de 1899 ils ont fait voter aux chemins de fer la somme de $5,977,600. Subvention au pont de Québec et autres, $1,230,175. Le montant annuel voté au Grand Tronc, capitalisé à 3 p. c., donne $4,666,666. Une forte proportion de ce montant était pour une double subvention. Et ce même gouvernement libéral a accordé au C. P. R., pour la construction du chemin de fer de "Crow's Nest Pass," deux millions de piastres de plus que ce que cette compagnie consentait à accepter du gouvernement conservateur, pour le même travail.

Du temps des conservateurs, le *Globe*, de Toronto, protestait contre le paiement de cette subvention au C. P. R pour l'embranchement de "Crow's Nest."

Plus tard, le gouvernement libéral accorda aux directeurs du "Globe," de Toronto, les mines de charbon du "Crow's Nest," les plus riches du monde, valant plusieurs millions de piastres, et le "Globe" s'empressa de favoriser le bonus au C. P. R.

La Dette

La *Gazette Officielle du Canada*, No. du 12 courant, page 709, contient un état de la dette au 30 septembre 1900.

Or nous y voyons qu'à cette date, la dette brute était de $348,247,173.05 et la dette nette de $261,734,982.45.

Cela prouve, premièrement, que l'état publié dans la *Gazette Officielle*, du mois de juillet, ne contenait pas toutes les obligations de la Puissance, et, deuxièmement, que la dette augmente sous les libéraux, malgré l'engagement pris envers le peuple, de ne pas l'augmenter.

L'Huile à Lampe

Les libéraux ont réduit le droit sur le pétrole.

C'est vrai, mais en même temps ils ont passé des règlements relatifs au transport du pétrole en réservoirs qui ont permis à la "Standard Oil Company" de prendre à la gorge les compagnies canadiennes qui auraient pu lui faire concurrence, d'accaparer le marché et de vendre le pétrole ce qu'elle veut. Aujourd'hui le pétrole a augmenté partout de prix grâce aux règlements passés par les libéraux.

La Ficelle a Engerbage

Actuellement la ficelle d'engerbage se vend 13 cts et 14 cts la livre par l'entremise de la de la combine et le gouvernement laisse faire.

Il y a quatre ans la ficelle se vendait 7 cts la livre.

Pas de Réciprocité.

Ils avaient promis aux cultivateurs de leur obtenir la réciprocité sans restriction des Etats-Unis. Sir Richard Cartwright, en 1892, disait: "La perte du marché américain pour nos cultivateurs serait presque une calamité."

Et maintenant ils prétendent qu'ils n'en ont pas besoin, que le pays n'en souffrira aucunement, et cela après les dépenses extravagantes de $34,000 eucourues dans les pourparlers à Washington et à Québec, lesxuels ont eu pour résultat un fiasco comme à peu près tout ce que ce gouvernement a entrepris.

AU PIED DU MUR

Fameuse Reculade du Fameux Candidat Liberal

M. S. A. D. BERTRAND, SOUS LA TUTELLE DU TRIO FOURNIER, ROYAL ET D'HELLENCOURT

Il se Sauve et Court Encore

L'invitation de M. LaRivière à M. Bertrand de le rencontrer à toutes ses assemblées existe depuis l'ouverture de la campagne électorale. Cependant, M. Bertiand a toujours refusé cette invitation en donnant pour raison qu'il voulait éviter les scènes disgracieuses. M. Bertrand est lui-même si délicat dans ses procédés !

Ce refus, M. Bertrand l'a exprimé lui-même dans ses assemblées et dans son journal.

Les raisons qu'il en a données sont par elles-mêmes des insultes à l'électorat.

Au fond c'était la peur de rencontrer M LaRivière. Il l'avoue dans la correspondance suivante que les électeurs doivent lire.

Le trio Fournier, Royal et d'Hellencourt ont imaginé un truc pour dégager M. Bertrand de l'impasse où l'a mis cette fuite voulue, continuelle et peu digne.

Au moment de tenir une assemblée de leurs partisans, dans Saint-Boniface, assemblée préparée de longue main, ils ont adressé à M. LaRivière une invitation qui sent son traquenard de deux lieues à la ronde. Si ce n'est pas d'Hellencourt qui l'a imaginé, c'est lui qui sert de truchement.

Mais tel qui croit prendre se trouve pris.

Le trio voulait sauver son Bertrand et il n'a réussi qu'à faire éclater au grand jour la lâcheté et l'insignifiance de ce piètre M. Bertrand, dont le vernis tombe écaille par écaille.

Lisez d'abord la lettre d'invitation :

ASSOCIATION LIBERALE FRANCAISE DE MANITOBA.

WINNIPEG. 1 NOVEMBRE 1900.

Monsieur A. A. C. LaRivière, Saint-Boniface.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, au nom de M. S. A. D. Bertrand, et par son ordre, une invitation à vouloir bien être présent à une assemblée qui sera tenue. samedi, 3 novembre, à Saint-Boniface, salle Leclerc, ou si vous le préférez, de vouloir bien vous y faire représenter.

Je me tiens à votre disposition, si vous désirez faire des arrangements préalables.

Votre très dévoué,

(Signé) H. D'HELLENCOURT.

Les électeurs remarqueront avec quel soin M. d'Hellencourt, qui dit agir par ordre de M. Bertrand, évite de dire si M. Bertrand doit être présent à cette assemblée.

Le rusé compère s'est pris à plus fort que lui.

Ce que M LaRivière voulait, c'était la rencontre des deux candidats, car les autres ne sont pas responsables.

Puisque ces messieurs proposent aux électeurs de changer de représentants, il est convenable qu'on ne change pas sans voir. Il est bon qu'on les mette tous les deux à la fois dans la balance. Les électeurs peuvent ainsi se prononcer en connaissance de cause.

Or, c'est précisément cela que les cabaleurs de M. Bertrand ne veulent pas. C'est pour cela qu'ils cherchent à jeter de la poudre aux yeux des gens.

Ça ne prendra pas !

Il y a trop longtemps que M. LaRivière fait des luttes électorales pour que l'on soupçonne même qu'il ait pu avoir peur d'un d'Hellencourt, d'un Fournier ou d'un jeune Henri Royal ! ! !

Tout le monde a pu voir durant les trois semaines passées qu'ils n'ont rien de ce qu'il faut pour assommer un adversaire.

Encore une fois, ils voulaient se créer une raison pour crier contre M. LaRivière.

M. LaRivière les a cloués au bon eudroit.

Lisez sa réponse. Il accepte la rencontre avec M. Bertrand, mais M. Bertrand prend ses jambes à son cou et fuit.

Il est comme le chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle.

SAINT-BONIFACE, CE 2 NOVEMBRE 1900.

Monsieur Henri D'Hellencourt, Winnipeg, Man.

Monsieur,

Après les déclarations réitérées de Monsieur S. A. D. Bertrand, tant de vive voix à ses assemblées que dans son journal, de ne pas vouloir d'assemblées contradictoires, et après son refus constant depuis le commencement de la lutte d'accepter les invitations que je lui ai faites publiquement de me rencontrer, je suis étonné de recevoir de votre part, à la dernière heure, une invitation à votre assemblée de demain soir. J'en suis d'autant plus étonné que, depuis longtemps, votre assemblée de Saint-Boniface est annoncée comme devant être semblable à vos précédentes, c'est-à-dire, non-contradictoire. Quel que soit l'extraordinaire de cette démarche, et malgré que je sois obligé de rompre à cette fin des engagements antérieurs, je suis disposé à rencontrer Monsieur Bertrand à Saint-Boniface, demain soir, à une assemblée publique tenue à l'Hôtel de Ville, et où Monsieur Bertrand et moi serons les seuls à parler.

Je vous prie de me donner une réponse avant demain midi.

Je suis, Monsieur, Votre, etc.,

(Signé) A. A. C. LARIVIÈRE.

Y a-t-il proposition plus nette, plus juste, plus acceptable que celle de M. LaRivière ?

Qu'ont-ils à se plaindre ?

Pourquoi le d'Hellencourt écrit-il "qu'il se tient à la disposition de M. LaRivière pour des arrangements," si d'avance il est décidé à ne pas en accepter d'autres que ceux qu'ils ont bâclés dans leur cénacle ?

N'est-ce pas de la comédie que toute cette démarche !

Tout juste qu'est la proposition de M. LaRivière, tout acceptable qu'elle est pour les électeurs, M. Bertrand, écrivant par son truchement, pendant que lui-même, pris de frayeur, s'éloigne à grands pas, réplique par l'épitre ridicule qu'on va lire plus loin.

C'est un monument de bétise !

On y fait encore à la population de Saint-Boniface l'insulte que M. Bertrand lui a souvent lancée, celle d'être une population turbulente, incapable de se conduire convenablement.

On sent là l'homme qui se croit toujours entre la vie et la mort à Saint-Bouiface.

Si la salle Leclerc est convenable, la salle de l'Hôtel-de-Ville ne l'est-elle pas autant ?

C'est l'endroit où les assemblées de cette nature se tiennent d'ordinaire, et il n'y a que ceux qui ont des arrière pensées qui peuvent s'y objecter.

Contrairement à ce que M. Bertrand dit, par la bouche de son secrétaire-rédacteur—car lui n'est pas même capable d'écrire cela—il n'y a jamais eu de scènes disgracieuses à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface.

On ne peut protester trop fort contre ces continuelles injures proférées contre notre ville.

Vous vouliez, dites-vous, voir M. LaRivière face à face ?

Il y en a parmi vous qui feraient bien mieux de se cacher !

Les scènes disgracieuses dont ils ont donné le spectacle pendant cette lutte devraient les couvrir de honte.

Mais voici où les compliments pleuvent sur M. Bertrand. Afin que les électeurs puissent mieux les savourer, nous allons de suite donner la dernière lettre signé "d'Hellencourt" pour M. Bertrand et par son ordre.

WINNIPEG, LE 3 NOVEMBRE, 1900.

MONSIEUR A. A. C. LARIVIÈRE,
SAINT-BONIFACE, MAN.

Cher Monsieur,—

J'ai été fort surpris, étant donné le désir que vous sembliez manifester de me rencontrer dans une assemblée publique, de constater par votre lettre d'hier combien peu en réalité vous tenez à une semblable rencontre, car lès conditions que vous prétendez nous imposer sont, vous le savez, inacceptables.

Nous ne pouvons, à la veille de notre assemblée, en changer le lieu ; d'ailleurs, il ne peut y avoir aucune raison valable de préférer l'Hôtel-de-Ville à la salle Leclerc, aussi spacieuse, et où, du moins, l'on peut se voir en pleine face, en pleine lumière ; où les scènes disgracieuses qui ont par le passé marqué les assemblées politiques dans la salle obscure de l'Hôtel-de-Ville ne peuvent se produire.

La seconde condition imposée par vous, n'est pas plus acceptable.

Nous désirions, pour notre part, que la plus grande clarté possible puisse jaillir de ces discussions publiques, et je ne puis, moi-même, comprendre pourquoi vous prétendez limiter la discuscussion entre les deux candidats, à moins que ce ne soit dans l'espoir de profiter de votre longue expérience parlementaire contre moi, qui ne suis et n'ai pas la prétention d'être un orateur.

Il est facile de voir que votre désir de discussion politique ne va pas pas jusqu'à vouloir affronter les discussions avec certains de mes amis.

Dans ces conditions, il m'est impossible d'accepter vos prétentions et je suis forcé de constater, et tout le monde le constatera, que malgré vos dires réitérés, vous ne paraissez pas avoir assez de confiance dans la justice de votre cause, pour oser la défendre envers et contre tous.

Pour M. S. A. D. Bertrand et par son ordre.

(Signé) H. D'HELLENCOURT.

Ainsi, d'après cette lettre on veut jeter de la clarté sur la discussion—Mais on avoue que M. Bertrand n'est pas capable de jeter cette clarté et c'est pourquoi quelques uns de ses amis veulent prendre la place; quant à lui, on le cache et il se cache !

M. Bertrand avoue également l'expérience parlementaire de M. LaRivière, et par conséquent ses qualifications à repré enter le comté de Provencher.

Par la même occasion, M. Bertrand avoue qu'il est un imbécile.

Ne l'avouerait-il pas, qu'on en resterait convaincu après une telle épitre.

M. Bertrand finit sa lettre—puisqu'il tient à en prendre la responsabilité—par une affirmation qui peut faire tordre de rire tout un comté :

M. LaRivière a peur des amis de M Bertrand ! ! !

Peur de qui ! de Fournier, de Henri Royal, ou de d'Hellencourt.

Voilà les grands hommes qui prennent des poses de Fiers-à-bras.

Des bretteurs, quoi !

M. LaRivière ne fuit pas devant de pareilles gens. Il en a vu bien d'autres.

Mais il voulait savoir jusqu'où irait le courage de M. Bertrand. C'est fait. M. Bertrand a le courage des poules, M. Bertrand s'est plaint—à tort—des procédés de certains amis de M. LaRivière.

M. LaRivière lui offre de le rencontrer seul afin de lui enlever cette raison de toujours fuir Ça ne fait plus son affaire.

M. LaRivière veut lui donner le bénéfice d'une belle assemblée publique, dans un lieu public; ça ne fait pas son affaire.

Son affaire ! c'est de fuir, de se cacher, de faire sa campagne de calomnie et de corruption en allant de porte en porte.

M. LaRivière lui donne encore quatre jours. Après quoi il pourra aller cacher son insignifiance derrière sa porte.

LE COMITÉ.

Il parait que M. Bertrand fait le brave maintenant dans les campagnes. Il fait tenir des assemblées où il prétend que M. LaRivière a été invité.

Les amis de M. LaRivière sont avertis que tout cela est faux. Qu'ils ne s'y laissent pas prendre.

Ce n'est plus le temps d'inviter M. LaRivière.

M. Bertrand, lui, croit que c'est le temps, vu qu'il sait bien que M. LaRivière ne peut pas se diviser en quatre.

Il n'y a plus que quelques heures avant la votation.

M. LaRivière et chacun de ses amis doivent être au poste qui leur a été assigné.

Que les amis de M. LaRivière soient donc sur leur garde et ne s'en laisse pas imposer. Ils savent que leur candidat aurait été bien aise de rencontrer M. Bertrand lorsque c'était le temps.

LA PROTECTION

En 1890, Sir Richard Cartwright disait :

" Notre système protecteur, je l'affirme, est une monstrueuse erreur, si tant est même qu'il soit honnête ; s'il ne l'est pas, c'est une monstrueuse tentative de vol.

Plus tard, il disait :

" J'adnère toujours à ma déclaration passée ; la protection est tout simplement un vol délibérément légalisé et organisé.

Plus tard, en 1895, encore, il disait :

Les honorables députés me demandent quel système nous voulons établir. Eh bien, M. l'Orateur, votre curiosité va être gratifiée, et je crois être en ceci l'interprète de mes collègues à la Chambre en disant : " Mort à la protection."

A Victoria, M. Laurier a dit :

" Si les libéraux réussissent, ils couperont immédiatement la tête à la protection et fouleront son cadavre à leurs pieds."

Si la Protection etait si mauvaise, pourquoi l'ont-ils conservee et augmentee !

Si elle etait bonne comme elle l'est encore, pourquoi vous a-t-il menti pendant quinze ans en la denoncant comme un crime ?

VOTEZ POUR M. MACDONALD

Les Infamies du Yukon.

Dénoncé par un Mineur Canadien-Francais qui Arrive de Cette Région.

M. Félix Bordeleau, de Batiscan, parti en 1897 pour le Klondike, est revenu de la région de l'or, et un représentant du *Journal* l'a rencontré à l'hôtel Vancouver. Il a parlé librement amplement des injustices commises par les autorités au Yukon.

" La plupart des mineurs," dit-il, " perdent leurs gages, surtout depuis l'établissement de la Hydraulic Co., et de la clique Sifton au Yukon. Le prix des claims baisse tous les jours par l'instabilité des lois, des exactions des autorités, et du poids des impôts.

" Toutes les déclarations faites par Sir Charles Hibbert Tupper, et publiées dans le *Star*, sont vraies," dit-il, " et une enquête le prouvera."

Une Campagne Bien Menee.

Voici ce que dit la " Presse " à propos des élections :

" La campagne politique que mènent actuellement les conservateurs est vraiment merveilleuse, en autant qu'elle démontre comment on peut donner de la force à un parti et l'organiser pour la bataille. Les libéraux eux-mêmes admettent que les conservateurs font une splendide lutte : et beaucoup d'entre eux pensent maintenant que les conservateurs ont leurs raisons de pouvoir espérer la victoire.

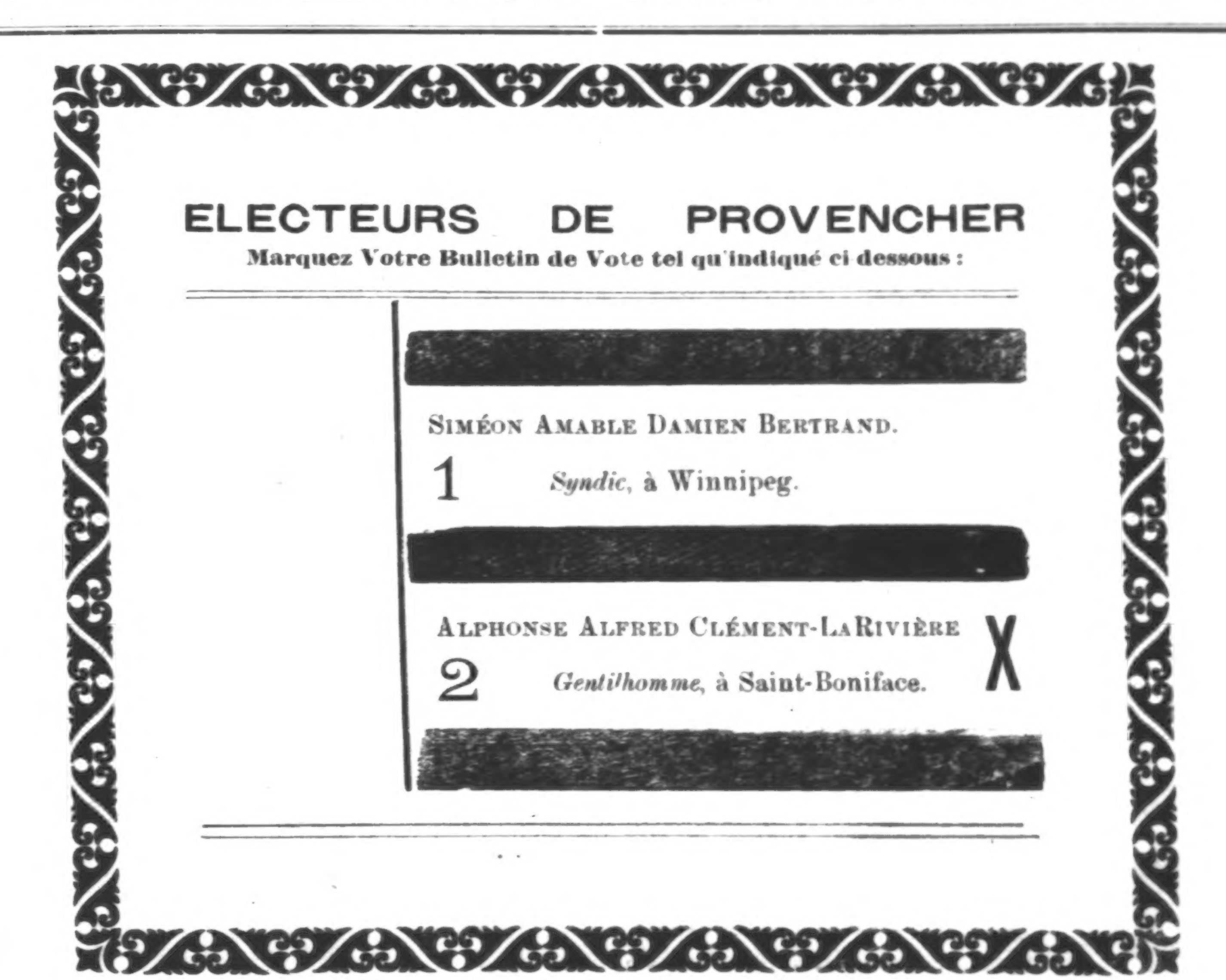
" Les nouvelles qui arrivent de toutes les parties du pays indiquent que les conservateurs déploient dans la bataille une énergie et une vigueur incomparables et supérieures à tout ce qui s'est encore vu dans l'histoire du parti.

" Sir Charles Tupper, s'il triomphe la semaine prochaine, aura à ses côtés un bien ferme support de la province de Québec, composé d'hommes supérieurs, d'une force indiscutable.

" Tout le monde admire, avec raison, la belle lutte faite par les conservateurs.

" La 'Presse' admet, sans réserve et cordialement, que la vaillance de nos amis conservateurs est absolument admirable."

VOTEZ POUR M. LARIVIERE



MAJORITE CONSERVATRICE

Le *Mail and Empire* se basant sur les renseignements reçus de ses correspondants dans tout le Dominion pronostique comme suit le résultat du scrutin du 7 novembre prochain :

	Cons.	Lib.
Ontario	53	39
Québec	27	38
Nouveau-Brunswick	7	7
Nouvelle-Ecosse	12	8
Ile du Prince-Edouard	3	2
Manitoba	6	1
Territoires du Nord-Ouest	4	0
Colombie Anglaise	5	1
	117	96
Majorité conservatrice	21	

Allez au POLL de bonne heure
ET VOTEZ POUR
M. LaRIVIERE

Victoire Certaine

La Presse, de Montréal, qui ne s'est guère montrée sympathique aux conservateurs dans la présente élection, admet aujourd'hui, d'après les dépêches que nous recevons, que M. Laurier pourrait bien être battu.

Une pareille admission, de la part de **La Presse** est une indication de la victoire certaine des conservateurs.

La Politique

Le *Free Press* a une spécialité. A la veille de chaque élection, il découvre que les conservateurs vont lui enlever des votes par quelque tricherie. Au lendemain, c'est à notre tour de découvrir que ce sont les amis du *Free Press* qui ont joué les mauvais tours. Donc, quand le *Free Press* parle, c'est un avertissement.

Or, le *Free Press* de lundi manifeste une grande indignation ; à l'entendre on veut enlever l'élection de Brandon par de fausses manœuvres !

En garde, donc, nos amis ! Il y a anguilles sous roche ! Les cris du *Free Press* démontrent qu'il se prépare quelque coup ! Il ne faut pas en être les victimes. Ces cris démontrent encore que le *Free Press* a peur, de même que son camp. Encore un effort, et ils auront aussi le mal.

***

Le *Free Press*, tout démoralisé par les deux victoires conservatrices dans Morris et dans Winnipeg, cherche des consolations dans l'avenir. C'est ainsi qu'il prédit une majorité de 77 pour M. Laurier.

Le goinfre! Pourquoi ne prend-il pas tout ?

Le *Free Press* prend ici ses désirs pour la réalité Ses chiffres ne reposent que sur son imagination. Il dégonflera le soir du vote. Qu'il mette sa soupape en bon ordre pour ce moment.

***

Dit *Le Journal* :

La réaction est partout, dans l'air, dans les esprits et dans les faits.

Les provinces anglaises, qui croyaient Québec aux genoux de Sir Wilfrid Laurier, peuvent maintenant se désabuser, le résultat de la journée de mercredi prouve que la soi-disant popularité de cet homme est en baisse. Nos anciens amis qui ont été si indignement blagués par les promesses des chefs libéraux, reviennent en masse à leur vieux drapeau, et notre victoire, le 7, est certaine.

AUX LECTEURS DE CE JOURNAL

Dans l'intérêt de votre précieuse santé, n'oubliez pas de suivre un traitement méthodique avec les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD pour conserver votre sang pur et vos fraiches couleurs.

NOUS N'AVONS pas toujours un médecin sous la main. Prenez vos précautions contre les rhumes soudains en gardant une bouteille de Pain-Killer dans la maison. Evitez les contrefaçons, il n'y en a qu'un de bon, c'est celui de Perry Davis, 25c et 50c.

IGNOMINIE

La Patrie a publié le fameux document dont nous connaissions l'existence et auquel nous avons fait allusion une couple de fois. Il s'agit de ce manifeste que l'on s'est mis en frais de faire signer par un certain nombre de nos compatriotes disant qu'ils sont satisfaits de la situation scolaire.

Ce document est une ignominie. Ils sont cent qui l'ont signé.

Nous le publierons avec les noms. La postérité doit connaître cet exploit et ceux qui l'ont acccompli. pour des fins de partis.

Il est évident que ce document n'a été préparé, signé et lancé dans le public, à la veille des élections, que pour influencer, dans Québec, le vote des catholiques en faveur de M. Laurier.

Mais il restera ce document, pour la confusion perpétuelle de ses auteurs et de ses signataires.

Le Journal met quelque peu en doute l'authenticité de ce document et certaines signatures. S'il connaissait les hommes, il ne s'étonnerait de rien.

Malheureusement, le document est authentique ; et les signatures aussi.

Qu'il ait été ébauché à *La Patrie*, cela n'est pas impossible. Mais on l'a bien réellement fait circuler ici. Cent signatures après les efforts qu'on y a mis, c'est mince.

ERREURS GRAVES

On commet trop souvent des erreurs graves dans l'appréciation de certains désordres que l'on prend pour des symptômes de la maladie du cœur, alors que le mal vient uniquement de la pauvreté ou de l'impureté du sang. Un bon traitement avec les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD, fait disparaître les causes d'appréhension.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Lundi matin il y a eu messe pontificale à la cathédrale, pour les oblats défunts du diocèse.

Le R. P. Lacasse O. M. I. est arrivé, vendredi, de Oak-Wood N. D., où il a prêché une retraite.

Jeudi dernier, jour de la Toussaint, la grand'messe à la cathédrale a été chantée par Mgr l'Archevêque. Le sermon a été donné par M. l'abbe Trudel. Le texte du sermon était le bonheur du ciel. Le soir, aux vèpres, Mgr l'Archevêque a prêché sur le dogme du purgatoire.

INCOMMODITÉ

L'enrouement, si désagréable pour celui qui en souffre et pour ceux qui l'entourent, est guéri par quelques doses de BAUME RHUMAL.

Nouvelle Agence

MM. Jean & Frères, marchands de St-Bonifaee, Man., viennent d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et sont actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

IL EST INCOMPARABLE DANS SES EFFETS

Le "VIN MORIN CRÉSO-PHATES" agit admirablement bien dans les cas les plus rebelles de Bronchite, Toux, Rhume, Coqueluche, Asthme et Grippe.

Demandez-le à votre marchand de remèdes; se méfier des contrefaçons.

NAISSANCE

JEAN— Samedi dernier, Mde Joseph Jean, de cette ville, un fils. L'enfant a reçu au Baptême les noms de Louis-Joseph-Georges-François. Parrain et marraine M et Mde François-Jean.

Notes Politiques

L'hon. M. LaRivière est rentré dans Saint-Boniface, retour de sa campagne dans le comté de Provencher.

Interrogé sur l'aspect de la lutte, l'hon. M. LaRivière a déclaré que son élection n'était point douteuse. Partout il a été accueilli avec faveur.

C'est la confirmation des nouvelles qui nous étaient parvenues.

Aux amis de M. LaRivière maintenant de se tenir sur le qui-vive et de prévenir toutes le fraudes qui seront indubitablement tentées contre l'électorat. Nous savons du reste qu'il existe une bonne organisation, et les agents de M. Bertrand peuvent se le tenir pour dit: ils seront pincés quand le temps sera venu, s'il cherchent à enlever l'élection par des moyens indus.

***

Les nouvelles politiques qui nous arrivent de l'Est, indiquent qu'une forte réaction politique s'est produite dans Québec et dans Ontario.

A Québec, les conservateurs n'avaient durant le dernier parlement que 14 voix. Aux élections actuelles, ils vont remporter 30 sièges au moins.

Dans Ontario, les conservateurs auront 32 ou 33 voix de majorité.

Cela scelle le sort du gouvernement Laurier, qui sera obligé de résigner.

Notre province ne manquera pas d'aider à cette dégringolade.

***

Tous les journaux de Toronto, samedi, à l'exception du *Globe*, publiaient la lettre suivante de M. H. H. Cook:

" Le soussigné désire remercier cordialement les nombreux membres du parti libéral qui lui ont écrit pour l'approuver d'avoir exposé la trahison des principes libéraux dont le gouvernement libéral s'est rendu coupable, et comme il lui est impossible de répondre à chacune de ces centaines de lettres qu'il a reçues, il prend ce moyen pour transmettre à tous ses remerciements.

" (Signé) H. H. COOK."

Le *Globe* a refusé de publier ce document, même après que le représentant de M. Cook eût offert de payer pour son insertion, comme pour une annonce régulière.

***

Ça se décolle:

M. W. W. B. McInnes, à une grande assemblée tenue jeudi soir, à Extension Coal Mines, près de Nanaimo, C. A., a énergiquement dénoncé le gouvernement Laurier. Il l'a accusé d'avoir manqué à toutes ses promesses. Le gouvernement pillard de M. Laurier a tiré de la Colombie Anglaise plus de $100,000,000. La législation de ce gouvernement au sujet de la Colombie Anglaise a été une farce complète, et n'avait pour but que d'apaiser temporairement les clameurs du peuple.

***

M. Cook a répété, l'autre jour, sous serment, les accusations qu'il a portées contre les chefs de son parti. C'est une bonne réponse au délicat M. Laurier, qui avait tenté une négation évasive, comme de coutume.

***

A l'assemblée de samedi soir, tenue par M. Bertrand, il paraît qu'on a fait force compliments encore une fois à Saint-Boniface C'est ainsi que l'un des amis de M. Bertrand a qualifié notre hôtel-de-ville de bouge obscur.

Voilà comment M. Bertrand estime sa ville, et la laisse injurier.

***

Nous publions dans une autre colonne une circulaire du comité de l'hon. M. LaRivière à l'occasion de l'assemblée de M. Bertrand. La forme de cette circulaire est peut-être un peu rude. Mais elle s'explique et se justifie par les procédés de M. Bertrand et de certains amis dont il s'est entouré. Ensemble ils ont fait une campagne sournoise et déloyale. Il n'est pas étonnant qu'une pareille lutte fasse naître des vivacités.

***

Nous voyons par la *N. W. Review*, qui l'a elle-même vu dans une correspondance du *Telegram*, que M. Bertrand, après avoir qualifié Saint-Boniface de ville inférieure, attribue cette infériorité à l'action cléricale.

La *N. W. Review* exprime l'espoir que M. Bertrand sera en mesure de contredire cette assertion. Jusqu'à présent cette contradiction de M. Bertrand n'est pas venue.

***

La campagne de M. Bertrand s'est ouverte à Otterburne, où le drôle et le dégoutant s'entremêlaient tant bien que mal. Elle finit à Saint-Boniface par une comédie.

Depuis longtemps M. Bertrand avait annoncé une assemblée pour le 3 novembre dans notre ville. Mais il craignait d'y rencontrer l'hon. M LaRivière.

Comment faire pour éviter cette fatale rencontre?

Ils n'ont pas trouvé autre chose que le vieux moyen auquel ont recours ceux qui ont peur: crier à tue-tête pour faire croire à leur bravoure.

Ils ont donc envoyer une invitation à M. LaRivière, mais une invitation que M. Bertrand a soigneusement évité de signer et dans laquelle on ne disait point non plus que M. Bertrand serait présent.

C'était afin de se laisser la porte ouverte pour faire l'une ou l'autre chose: soit être présent, si M. LaRivière n'y était pas, ou se sauver si M. LaRivère se présentait.

La chose a mal tourné pour eux.

M. LaRivière les a mis en demeure, comme on pourra le voir par sa lettre publiée ailleurs, de produire M. Bertrand à l'assemblée.

Les amis de M. Bertrand ont pris prétexte de cette mise en demeure pour refuser l'offre de M. LaRivière de le rencontrer face à face, à l'hôtel-de-ville, en assemblée publique.

Et alors, quand ils ont été sûrs que M. LaRivière ne serait pas à l'assemblée arrangée dans leur conciliabule, ils ont amené M. Bertrand et l'ont hissé sur l'estrade. Il n'y avait plus de danger!

Les ficelles qu'ils ont cru ourdir à cette occasion sont des câbles. Ils sont si visibles que personne ne s'en laissera imposer par leurs cris.

Ils ont sauvé M. Bertrand d'une bonne raclée, mais ils ne le sauveront pas de la défaite le jour de la votation.

A Propos d'Agriculture

L'INDUSTRIE LAITIÈRE À LA NOUVELLE ZÉLANDE

Le dernier rapport de l'industrie laitière néo zélandais publié par M. J. A. Rocick, contient de très intéressants détails qui seront nous n'en doutons pas, fort appréciés de nos lecteurs. Les progrès que cette industrie a démontrés depuis ses commencements dans la Nouvelle Zélande sont des plus remarquables.

Bien qu'en grande partie, ces progrès soient dus à des conditions naturelles exceptionnellement avantageuses et que la production du lait soit par conséquent plus active là que partout ailleurs sur cette hémisphère, dont les associations laitières ont été organisées, compte pour beaucoup dans ce prospère état de choses. Le Canada, dont l'industrie laitière date pourtant de beaucoup plus loin n'est guère en état de subir la comparaison sous bien des rapports avec la Nouvelle Zélande. Si les procédés employés là bas pour l'expédition des produits de laiterie étaient effectivement appliqués en notre pays, il y aurait par le fait, une sensible amélioration à noter.

L'exportation des produits de laiterie de la Nouvelle Zélande ne peut légitimement être effectuée que de certains ports pourvus par le gouvernement d'entrepôts frigorifiques. Tous les produits destinés à l'exportation doivent être envoyés au moins quatre jours avant la date fixée pour l'expédition; exposés dans les réfrigérateurs et classés par ordre de mérite par des inspecteurs nommés par le gouvernement.

Le fromage et le beurre sont ainsi divisés en trois classes suivant une échelle de points laquelle est invariable. Tous les produits jugés par les inspecteurs trop inférieurs pour la consommation sont vendus aux fabricants de savon, ou réservés pour d'autres fins analogues.

L'inspecteur doit faire rapport de son examen des produits au gérant de chaque fabrique, à moins que celui ci n'ait délégué à une autre personne le droit de recevoir ce rapport. Un compte rendu détaillé de tous les produits examinés doit aussi être adressé par les inspecteurs également à la commission d'Industrie Laitière, laquelle, à l'aide de ces documents peut se former une idée sur les progrès accomplis par l'industrie.

L'uniformité de marque est avec raison considérée comme un point important sinon essentiel de l'effectivité du service et nul effet n'est épargné pour y atteindre.

Les inspecteurs officiels se réunissent deux fois l'année et examinent ensemble des lots similaires de beurre de fromage, afin d'arriver autant que possible au même résultat dans leurs jugements. Ces réunions semi annuelles empêchent généralement toutes difficultés qui pourraient survenir entre les diverses sections.

Les avantages d'un tel systeme sautent aux yeux et nous dispensent d'insister sur le sujet. Le fabricant dont le beurre ou le fromage a été marqué "troisième classe ou "seconde classe" en est informé par le rapport à lui délivré par l'inspecteur, et sachant à quel défaut il a à remédier, sa tâche se trouve des plus simplifiée pour l'avenir. Le désintéressement des inspecteurs étant reconnu et les raisons de leur verdict apparentes, la seule ressource du fabricant est d'améliorer sa méthode d'action

Il n'y a à redouter dans ces conditions, en effet, ni injustice ni fraude, de la part de l'acheteur. En outre la Commission d'Industrie Laitière par le mode d'information déjà mentionné, peut en tout temps se rendre compte des progès ou des défectuosité de chaque fabrique, et par suite, le remède encore deviendra plus aisé à appliquer. Cet excellent système et l'intelligente application qui en est faite est pour beaucoup dans la haute renommée dont jouissent les produits de laiterie Néo Zélandais. Il n'y a pas de doute que le Canada obtiendrait pareil résultat en l'adoptant également.

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE

Une assemblée de l'association des fabricants de beurre et de fromage est par la présente convoquée et aura lieu le 8 et le 9 novembre prochain. Le but de cette assemblée est de compléter l'organisation de la dite société, de renseigner le public agricole sur la situation actuelle de l'industrie laitière, d'étudier ses défauts et ses difficultés et de suggérer les moyens d'arriver à son amélioration. Notre exportation de fromage est considérablement diminuée cette année, les demandes sont restraintes et les prix moins élevés que d'habitude à cette saison, ce qui démontre quelques chose d'abnormal dans la situation.

Comme l'industrie laitière joue déjà un rôle important dans notre agriculture il importe non seulement à ceux qui s'occupent d'industrie laitière, mais aussi à toute personne qui a à cœur le bien-être de notre population d'assister à cette assemblée.

Il y aura séance agricole pour les Canadiens - français, jeudi soir le 8 novembre, à 7½ heures.

Jeudi matin à 9 h ures, séance pour les affaires de la société.

Jeudi après-midi à 1½ heure, assemblée générale.

Jeudi soir, à 7½ heures, séance pour les Canadiens-français.

Vendredi matin, à 9 heures, séance pour l'adoption des rapports et des affaires générales de l'association.

S. M. Barré, Président.
A. E. Hunter, Secrétaire.

10 10-19 6i

INFLUENCE FRANCAISE

Nous lisons dans le *Courrier de Saint-Jean*:

Dans un discours prononcé devant les membres de l'association conservatrice de Montréal M. J. A. Beaulieu, avocat, s'exprimait ainsi sur l'influence française exercée par M. Laurier à Ottawa.

"En quoi s'est accrue l'influence français dans le Dominion depuis l'avènement de sir Wilfrid Laurier à Ottawa ?

"Est-ce au sénat ?

"Nous avions, dans le groupe français, le sénateur Arsenault ; il été remplacé par un anglais, M. Yeo.

"Est-ce dans le cabinet ?

"M. C. A. Geoffrion, un loyal et un beau type de canadien, une figure qui a occupé une large place dans le barreau et la politique de ce pays, a été remplacée par un anglais, M. Sutherland.

"Nous avons moins de ministres canadiens-français dans le cabinet actuel que nous en avions sous sir John Macdonald et les autres premiers ministres qui lui ont succédé.

"Est-ce pour la langue française?

"Il n'y a guère que les députés de l'opposition qui parlent le français, à Ottawa. Le premier ministre lui-même ne parle toujours qu'anglais.

"Il y a loin de cette attitude à celle que prenait sir Louis Hippolyte Lafontaine, à l'ouverture de la deuxième session du Parlement-Uni, en 1843, en prononçant le premier discours français entendu dans la Chambre depuis l'acte d'union.

"Je tiens à prononcer," disait-il fièrement, "mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne serait-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'acte d'union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même."

Et cependant l'on essaye de faire voter les électeurs pour M. Laurier parce qu'il est canadien-français, lui qui a déclaré qu'en politique il ne s'inspirait ni de son sang ni de ses croyances religieuses.

Calino vient de marier sa fille.

—A-t-elle fait un beau mariage ? lui demande quelqu'un.

—Oh ! son mari même un grand train.

—Que fait il donc ?

—Il est conducteur de locomotive.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 6 Nov. 1900.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à	0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à	0 19
Fromage	0 10¼	à	11½
Œufs frais, la doz	0 00	à	16
Œufs en boites, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 25	à	0 25
Navets, le minot	0 20	à	0 30
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	0 90	à	1 00
Choux, par douzaine	0 25	à	0 60
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Poulets, par lb	0 08	à	0 10
Paille, la tonne	5 00	à	8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à	0 06
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	1 90
" Strong Baker	1 75
" Manitoba Baker	1 50
" Imperial Baker	1 30
" Superieure XXXX	1 05
" Nestor	90
Gru, la tonne	12 50
Son, "	9 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priees plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'éléves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pourront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provenche $0.50 par mois.

NORTHERN PACIFIC RY.

HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco ....
Départ (quotidien) .... 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien) .... 1.30 p.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi .. 10.40 a.m.
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi ...... 4.30 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ, Mardi, Jeudi, Samedi .... 4.30 p.m.
Départ, Lun. Merc. Ven. .... 4.30 p.m.
Arrivée, Lun. Merc. Ven. .... 11.59 a.m.
Arrivée, Mardi, Jeudi, Samedi .... 10.35 a.m.

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 14 Oct. 1900.

STATIONS ET JOURS	All. Au Sud	All. Au Nord	Arr.
Winnipeg à Gladstone, Makinak, Dauphin, etc., mar. jeu. sam.		7 30	17 45
Dauphin, Makinak, Gladstone, etc., à Winnipeg, lun. mer. ven.	11 40		22 30
Winnipeg à Winnipegosis, mardi		7 30	21 15
Winnipegosis à Winnipeg, mercredi	7 15		22 30
Dauphin à Winnipegosis et retour, vend.	7 00	14 00	
Dauphin à Swan River et terminus, mer, sam		8 20	19 40
Terminus et Swan River à Dauphin, lun. jeu.	7 00		18 20
	EST	OUEST	AR.
Dauphin à Gilbert Plains, mar.		12 30	14 15
vend.		7 00	8 45
Gilbert Plains à Dauphin, mar.	15 15		17 00
vend	9 30		11 15
Winnipeg à Warroad et stations int., lun. jeu.	8 20		15 50
Warroad à Winnipeg et stations int., mar. ven.		9 K	16 40
Winnipeg à Bedford et stations int., lun. mer. jeu. sam	8 20		12 05
Bedford à Winnipeg et stations int., mar. mer vend. sam.		12 40	16 40

D. B. HANNA, Surintendant Gén.

PACIFIQUE CANADIEN

Dans l'Est

Par les chars, service quotidien 16.00
Par les lacs, lundi, jeudi et samedi 16.00

A la COTE et au KOOTENAY
Quotidien 16.30

CHARS TOURISTES

Pour Toronto, tous les vendredis et tous les mardis; pour Boston et Montréal, tous les dimanches; pour Vancouver et Seattle, lundi, jeudi, samedi.

Tarif d'excursion et de chars dortoirs pour tous les points de la Californie.

Pour plus d'informations, adressez-vous au plus proche agent du C. P. R. ou à C. E. McPHERSON, Agt Gén. Pass., Winnipeg.

NOUVELLE

C'ETAIT VRAI !

Suite

On voit que la tâche de Placide était particulièrement difficile et ingrate. Mais, au point où il en était arrivé, les obstacles, loin de l'arrêter, stimulaient sa valeur de fraîche date. Cette valeur n'allait pas sans doute jusqu'à lui faire tenter les chances d'un assaut qu'il savait inutile ; mais les travaux d'approche lui restaient et c'est par cette stratégie lente mais sûre, que Placide commença le siège de la place.

Sa première tranchée pour se glisser dans la confiance de sa femme sans l'inquiéter, fut un véritable ouvrage d'art ; il lui parla d'avancement ! Les questions d'avancement ont le don d'exciter au plus haut point l'intérêt des femmes de fonctionnaires. Il y a là pour elles un surcroît d'honneurs et de bien-être en perspective .. Placide expliqua donc que, d'un jour à l'autre, il allait être appelé à recueillir la succession de M. Limonnier, son chef de bureau, fort âgé et de plus gravement malade. Mais pour réussir, il fallait d'abord se concilier les bonnes grâces de ceux de ses chefs qui pouvaient l'appuyer "en haut lieu ", et, en même temps, prévenir l'opposition de ceux de ces égaux qui pouvaient briguer le même poste que lui. Or le moyen le meilleur—le seul même—c'était de leur offrir, le plus souvent possible, de bons dîners à menus persuasifs...

Placide avait déroulé son programme tout d'une traite ; mais, craignant qu'Athénaïs n'y vît poindre le bout de l'oreille de sa convoitise de jeûneur, il ajouta aussitôt : "Tu sais, ma bonne amie, que dans les Ambassades, les questions les plus épineuses se traitent à table. Les dîners diplomatiques sont justement célèbres...Tire toi-même la conclusion. "

Mme Molineaux était trop intelligente pour ne pas se rendre à d'aussi excellentes raisons. Peu de jours après, elle commençait donc la série des "dîners d'avancement ". Tout le haut personnel des Formalités fut convié à tour de rôle. Il ne se passait pas de semaine sans que Mélanie fût mandée pour préparer ces agapes ministérielles. Elle s'en acquittait avec tant de bonheur, que la table des Molineaux acquit bien vite un renom de confortable et de délicatesse, qui la classa parmi les meilleures du Tout-Paris où l'on dîne.

Mais Placide était beaucoup moins accessible aux flatteries de l opinion publique qu'au bien-être nouveau, et jusqu'ici inconnu, qui l'envahissait par degrés. Car, non seulement chacun de ses dîners était pour lui la plus délectable des revanches, mais encore, pendant deux ou trois jours, les reliefs du festins lui constituaient, par surcroit, d'inappréciables aubaines... Joignez à cela les diners qu'il faisait en ville, car ses invités de la veille devenaient ses amphitryons du lendemain, et vous comprendrez que Placide réparé, reverdi, rajeuni, menait une existence fort enviable.

Cette vie de cocagne dura environ trois mois—le temps de recevoir les personnages influents, dont il avait donné la liste à sa femme et d'être reçu par eux. Cet échange de dîners avait transformé presque en intimité les rapports purement officiels d'autrefois. Les grands chefs étaient définitivement conquis par les excellents menus de Mélanie et la grâce souriante de Mme Molineaux. Les sous-chefs eux-mêmes—les compétiteurs naturels de Placide—s'humanisaient, se détendaient sous l'action amollissante de la bonne chère, laissaient entendre qu'ils n'auraient garde d'opposer leur candidature à celle d'un homme qui donnait si magistralement à dîner. N'auraient-ils pas bientôt leur tour, d'ailleurs, puisque trois chefs de bureau allaient être atteints prochainement par la limite d'âge et prendre leur retraite ?...

Ainsi donc, des protecteurs assurés et plus de concurents ! Voilà ce qu'avait fait Mélanie !

Inutile d'ajouter que Placide sut faire valoir ces résultats avec tant d'éloquence, qu'Athénaïs se décida à réunir de nouveau chez elle ses premiers invités, dont il ne fallait pas laisser refroidir le zèle. Elle fit bien quelques objections, mit en avant son budget qui, à ce régime, perdait tous les jours de son équilibre, mais enfin, de plus en plus pressée par Placide, elle céda.

Ce fut d'ailleurs avec la secrète espérance que cette seconde série serait bientôt interrompue par la mort de M. Limonnier, dont la santé allait toujours en déclinant...

Mais ses calculs de prudence et de parcimonie ménagères devaient être déjoués.

Le vieux Limonnier se raccrochait à l'existence et abusait vraiment du congé pour cause de maladie que lui avait accordé le ministère : il ne se décidait ni à guérir, ni à trépasser...

Mme Molineaux ne cherchait pas à dissimuler combien elle en était navrée, tandis que, intérieurement, son mari jubilait. Cette période d'abondance, qui lui rappelait celle des "vaches grasses" de la prophétie de Joseph, il aurait voulu la prolonger sept ans—comme dans la Bible...

Mais, avec Athénaïs, les souvenirs sacrés, pas plus que les aspirations très humaines de Placide, ne pouvaient prévaloir contre la balance, soigneusement établie chaque mois, d'une comptabilité inflexible. Aussi, se sentant menacée d'un déficit prochain, déclara-t-elle, un jour, tout net à son mari, qu'elle allait espacer les dates de ses raouts : elle ne donnerait plus à dîner désormais que tous les quinze jours.

Cela ne faisait pas le compte de Placide, qui avait pris l'habitude de satisfaire sa faim presque tous les jours. Heureusement pour lui, il avait—selon le mot du Fabuliste—plus d'un tour dans son sac...

" Je n'aurai plus mes collègues du ministère que deux fois par mois, soit ! pensa-t-il philosophiquement ; c'est un ennui sans doute, mais ce n'est pas une catastrophe. Il n'y a pas de convives nécessaires, et, comme dit l'autre : *Uno avulso, non deficit alter*. Pour un qui me manquera, j'en trouverai dix et plus !..."

Et, en effet, chaque fois que l'un de ses compatriotes de province traversait Paris, seul ou avec sa famille, Placide aux aguets le savait et il retenait ces hôtes providentiels à dîner pour le lendemain. Athénaïs, avertie seulement le matin du grand jour, par un billet que lui apportait du ministère un garçon de bureau, n'avait pas le temps de la réflexion et elle était bien obligée d'avoir recours à Mélanie...

Cette nouvelle tactique avait du bon, mais elle était forcément temporaire ; car, si nombreuses que fussent les relations du sous-chef dans sa province natale, elles n'étaient pas inépuisables et ne pouvaient indéfiniment défiler devant sa table.

Il fallait donc trouver autre chose...

Après quelques projets aussitôt abandonnés que conçus, Placide eût un nouvel éclair de génie. Ayant découvert dans ses papiers un vieux *Palmarès*, il prit au hasard les noms d'une douzaine de ses anciens camarades de collège et se les attribua comme futurs convives. Tour à tour, Dupuy, Durand ou Martin, furent ainsi annoncés à Mme Molineaux. Annoncés seulement ; car il n'est pas besoin de dire que ni Dupuy, ni Durand, ni Martin, ne se rendaient à ces invitations imaginaires, par cette bonne raison qu'ils se trouvaient à plusieurs centaines de kilomètres de Paris, à l'heure même où Mme Molineaux s'apprêtait à les recevoir dignement...

Mais alors, comment Placide expliquait-il leur absence à sa femme ?

De la façon du monde la plus simple : *il s'envoyait à lui-même* des télégrammes d'excuses, qui arrivaient régulièrement au moment de se mettre à table ! Oui, pour justifier aux yeux d'Athénaïs la défection involontaire de ses amis, ils se servait effrontément de leurs noms et mettait sans vergogne leur signature au bas de ces "petits bleus" criminels !...

Voilà ce que la faim—cette mauvaise conseillère : *male suada fames*—avait fait du sous-chef de bureau modèle, de l'homme jusque-là intègre et irréprochable ! Ingénieux déjà jusqu'au mensonge, il n'avait pas tardé à se laisser glisser sur la pente savonneuse des plus défavorables compromis de conscience : il était devenu faussaire !

VI

Les choses allèrent ainsi pendant quelque temps encore. Mais, comme le *truc* de Placide était toujours le même, Mme Molineaux finit par prendre de la défiance. Elle ne dit rien ; mais sa résolution n'en fut pas moins inflexible, irrévocable. Chaque fois qu'un nouveau billet de son mari lui annonçait l'arrivée improbable d'un Labadens problématique, Athénaïs, avertie par un flair supérieur, déchirait purement et simplement le billet, le tenant pour nul et non avenu.

"Tu n'as donc pas reçu mon petit mot ce matin ? demandait Placide en dépliant mélancoliquement sa serviette devant le simple ordinaire préparé par Bertha.

—Non, mon ami, répondait impertubablement Mme Molineaux ; ou plutôt, je l'ai lu trop tard pour en tenir compte. J'étais sortie et je ne suis rentrée qu'une demi-heure avant le dîner...

—Et si Durand était venu pourtant ?...

—Eh bien, tu l'aurais conduit au restaurant.

—Mais, ma bonne amie, c'est hors de prix, le restaurant !

—C'est encore moins cher que de faire préparer ici des dîners fins que nous sommes obligés de manger seuls, puisque tes amis de collège se dérobent *tous* au dernier moment !...

A la façon gouailleuse dont Athénaïs avait prononcé ces derniers mots, Placide comprit que son machiavélisme était percé à jour. L'ère de Mélanie avait pris fin, définitivement remplacée par l'ère maudite de Bertha ! C'était le retour du régime de la faim et des crampes d'estomac, avec la gastrite à brève échéance !..

L'infortuné sous-chef passa une nuit affreuse, tenaillant en vain son cerveau pour en arracher une combinaison nouvelle. Rien ! Il ne trouvait rien !...

Brisé de fatigue par cette cruelle insomnie, énervé par la recherche stérile d'un problème, dont la solution le fuyait chaque fois qu'il croyait l'étreindre, se sentant vaincu irrémédiablement et sans espoir de revanche, Placide sauta brusquement hors de son lit, s'habilla à la hâte et se trouva au ministère des Formalités plus d'une heure avant l'ouverture des bureaux. Il avait espéré que le travail—cette sublime panacée de toutes les grandes infortunes—le consolerait, lui redonnerait un peu de goût à l'existence...

Grand bien lui en prit, car, sous la voûte du bâtiment officiel, il se croisa avec M. Montorgueil, son chef de division qui, plus matinal encore que lui, quittait déjà son cabinet après avoir expédié quelques affaires urgentes.

A Suivre.